

Formation Guide Composteur

“Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire”

Référence France Compétence (RS6396)

Objectif de la formation

Cette formation a pour objectif de maîtriser les méthodes de réduction et de gestion des biodéchets (déchets de cuisine et déchets de jardin) sur place. La lutte contre le gaspillage alimentaire, les techniques de compostage en individuel et en collectif, le lombricompostage, les toilettes sèches sont présentés. Un focus est mis sur les méthodes de réduction et de recyclage sur place des déchets de jardin (paillage, mulching, gestion différenciée des espaces verts, éco-conception). Des propositions d'animation et de transmission de connaissances à un public sont expérimentées.

Cette formation alterne les présentations en salle, les mises en pratique, les témoignages et les visites de terrain. Elle est basée sur des méthodes de pédagogie active.

Pré-requis :

- autonomie dans les déplacements et les gestes de la vie quotidienne et disposer des capacités physiques à utiliser des outils de jardinage et de manutention légère
- capacité à synthétiser des informations structurées à l'écrit
- capacité à présenter oralement les informations essentielles devant un public

Durée : 5,5 jours pour le parcours complet avec l'épreuve de validation - césure de 1 mois entre 2 sessions

Contenu :

Module GC11 (1 jour) : Maîtriser les principes techniques et pratiques de la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine.

Enjeux de la gestion des biodéchets. Différentes pratiques de réduction et gestion des déchets organiques à l'échelle domestique. La recette du compost, indicateurs de bon fonctionnement et utilisation du compost. Visite d'un site de compostage et mise en situation de gestion d'un site.

Module GC12 (½ jour) : Informer les différents publics.

Comprendre les grands principes d'une communication réussie.

Mise en situation : répondre aux objections des habitants, réaliser une animation sur le compostage.

Module GC13 (½ jour) : Rôle du guide composteur

Comment est organisée la gestion des déchets organiques sur un territoire (exemple de la Métropole d'Orléans), quels sont les acteurs. Quel est le rôle du guide composteur et ses liens avec les autres acteurs. Quelles sont les actions envisageables sur son territoire.

Module GC21(½ jour) : Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts (module de spécialisation)

Identification des différents types de déchets verts, leur quantité, leurs caractéristiques. Présentation d'un jardin zéro déchet : enjeux et principes pour limiter et utiliser les déchets verts au jardin.

Activités pratiques au jardin : broyage, paillage, haie sèche, compostage.

Module GC22 (½ jour) : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé en pied d'immeuble, quartier
Étapes de la mise en place d'un site de compostage partagé, contraintes, conditions de réussite et réglementation. Visite d'un site, rencontre avec un référent et opération de transfert ou de tamisage.

Module GC23 (½ jour) : Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement
Identification des acteurs, des étapes, des freins, des leviers pour mettre en place une opération de compostage autonome en établissement. Visite d'un site et réalisation d'un diagnostic.

Module GC24 (½ jour) : mettre en œuvre une opération de lombricompostage
Quelle solution pour composter ses biodéchets quand on habite en appartement ? Un lombricompost bien sûr ! Présentation des différents modèles et de leur fonctionnement. Exposé sur la vie des lombrics et de leurs rôles dans les écosystèmes.

Module GC25 (½ jour) : mettre en œuvre une opération de compostage de toilettes sèches
Qu'est ce que c'est ? Quels sont les différents types ? Les principes de fonctionnement et de gestion. Les dispositifs d'assainissement par compostage et de valorisation des sous-produits sur les sols. Le cadre réglementaire en France.

Module GC26 (½ jour) : Mettre en œuvre une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire
Enjeux du gaspillage alimentaire. Réglementation. Mise en place d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire (Étapes, acteurs, freins, leviers, outils)

Validation de la formation (1/2 jour)

Partie 1 : épreuve écrite sous forme de devoir sur table : QCM + étude de cas

Partie 2 : Présentation du portfolio de quelques pages que le stagiaire devra préparer et rendre. Le stagiaire doit présenter deux actions qu'il a réalisées auprès d'un public et doit lister les acteurs de la Prévention et Gestion de proximité de biodéchets de son territoire. Il devra ensuite présenter ce portfolio à un jury lors d'une épreuve orale de 15 minutes (en visioconférence).

Cette formation est certifiante.

Modalités d'inscription :

Tarif : 1 900 € TTC avec la certification - repas du midi inclus.

Inscription auprès de formation@lescycloposteurs.fr - 1 mois minimum avant le début de la formation.

Lieu de formation et modalités d'accès :

Le Moule à Gaufres - 4 rue André Dessaux, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

Proche arrêt Tram A Libération (7 min à pied) - Proche Gare des Aubrais (15 min à pied) - Proche A10 au Nord d'Orléans

Pour plus d'informations :

formation@lescycloposteurs.fr

Référente formation Anne : 06 07 18 88 39.

Référente handicap Véronique : 07 85 21 53 79.